Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EQUITY

AXA World Funds - ACT Biodiversity

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'Actions : AXA World Funds - ACT Biodiversity F Capitalisation USD (ISIN: LU2429084812)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment vise une croissance à long terme de votre investissement, en USD, à partir d'un portefeuille d'actions cotées et de titres assimilés à des actions géré activement, d'investissements durables dans des émetteurs qui œuvrent en faveur de la biodiversité en réduisant ou en limitant l'impact négatif des activités humaines sur la biodiversité.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et fait référence à l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indice de Référence ») uniquement à des fins de comparaison. Le Gestionnaire dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille du Compartiment et peut exposer ce dernier à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence. Les divergences de portefeuille et de performance entre le Compartiment et l'Indice de référence ne sont soumises à aucune restriction.
Le Compartiment vise à atteindre ses objectifs en investissant dans des entreprises durables qui soutiennent sur le long terme les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) en mettant l'accent sur l'eau propre et l'assainissement (ODD 6), la consommation responsable (ODD 12), la vie aquatique (ODD 14) et la vie terrestre (ODD 15). Dans le processus de sélection, le Compartiment se concentre principalement sur les entreprises offrant des solutions visant à réduire la perte de biodiversité telles que la pollution des terres et des eaux, la dégradation des sols, la protection de la faune et de la flore, la désertification et la surconsommation. Il applique l'approche d'AXA IM en matière d'investissement à impact (https://www.axa-im.com/who-we-are/impact-investing) qui repose sur 5 piliers : l'intentionnalité, la matérialité, l'additionnalité, l'externalité négative et la mesurabilité. En premier lieu, le Compartiment est tenu d'appliquer à tout moment la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique en matière de Standards ESG d'AXA IM, sauf pour les produits dérivés et les OPC sous-jacents (https://www.axa-im.com/our-policies) et une approche sélective « Best-in-universe » (type de sélection ESG consistant à donner la priorité aux entreprises les mieux notées de l'univers d'investissement d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité, et à accepter des biais sectoriels, sachant que les secteurs jugés globalement les plus vertueux seront plus fortement représentés) basée sur leur contribution aux ODD 6, 12, 14 et 15 en utilisant une combinaison de données internes et externes d'alignement sur les ODD comme décrit dans le prospectus. D'autre part, le gestionnaire financier se fonde à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés, reposant sur l'analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité des dirigeants, des perspectives de croissance et du profil de risque et de rendement des entreprises, en mettant l'accent sur les avantages à moyen et long termes associés aux sociétés qui remplissent les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et respectent les principes définis dans le Pacte mondial (Global Compact) des Nations Unies. À titre d'exemple, les critères ESG peuvent être la consommation d'eau pour la dimension environnementale, la gestion des ressources humaines et l'égalité des sexes pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération pour la partie gouvernance.
Les données ESG utilisées se basent sur des méthodologies fondées en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, sont développées en interne, sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies utilisant des critères ESG et des rapports ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles intégrant des critères de développement durable peuvent utiliser des données qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul peut être différente.
Le Compartiment investit dans des actions de sociétés du monde entier.
Plus précisément, le Compartiment investit au moins deux tiers de son actif net dans des actions de sociétés du monde entier de toute capitalisation boursière qu8i favorisent la préservation de la biodiversité.
Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire et jusqu'à 10 % de son actif net dans des Actions A chinoises cotées par l'intermédiaire du programme Shanghai-Hong Kong Stock Connect.
Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des OPCVM et/ou OPC.
Des produits dérivés peuvent être utilisés uniquement à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture.
Le Compartiment est un produit financier qui vise à atteindre un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est l'USD.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h 00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers financiers ou des distributeurs.
La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

Risques additionnels (les risques importants non pris en compte dans l'indicateur)

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

EQUITY

AXA World Funds - ACT Biodiversity

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.01%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Le pourcentage des frais courants se fonde sur une estimation. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site https://funds.axa-im.com/.

Performances passées



Le Compartiment a été lancé le 11/04/2022.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur https://funds.axa-im.com/. D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur https://funds.axa-im.com/. Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. Sur demande, la société met une version papier à disposition gratuitement. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur https://funds.axa-im.com/ ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur https://funds.axa-im.com/.